

# MANDATS & FONCTIONS JURIDICTIONNELLES

## Observatoire du Dialogue Social

---

▶ **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

▶ 3 réunions fois / an

▶ **MANDAT DEPARTEMENTAL**

▶ Dijon

▶ **60 mois**

### ROLE

- L'ODDS est saisi par toute organisation syndicale de salariés ou professionnelles d'employeurs des difficultés rencontrées dans le cadre des accords de la négociation collective en entreprise (NAO, accords collectifs...). L'objet de cette instance est d'observer ce qui se passe dans les entreprises du Puy-de-Dôme en matière de dialogue social avec les partenaires sociaux et en présence de la DREETS.

### MISSIONS PRINCIPALES DES MANDATAIRES

- Il établit un bilan annuel du dialogue social dans le département
- Il peut être saisi par toute organisation syndicale de salariés ou par toute organisation professionnelle d'employeurs de difficultés rencontrées dans le cadre d'une négociation collective
- Il apporte son concours et son expertise aux entreprises de son ressort dans le domaine du droit social